



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1869

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'Association Lyon Natation, pour l'organisation du "17e Meeting National de Lyon Natation en bassin de 50 m", les 26, 27 et 28 février 2016 à la piscine de Vaise - Signature d'une convention d'application à la convention cadre de partenariat

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1869 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON NATATION, POUR L'ORGANISATION DU "17E MEETING NATIONAL DE LYON NATATION EN BASSIN DE 50 M", LES 26, 27 ET 28 FEVRIER 2016 A LA PISCINE DE VAISE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Lyon Natation », dont le siège est situé 63 rue Bellecombe à Lyon 6^e, organise le 17^e Meeting National en bassin de 50 mètres, les 26, 27 et 28 février 2016, à la piscine de Vaise à Lyon 9^e.

Pour cette édition, le Meeting National de Lyon Natation attend des nageurs internationaux, nationaux et régionaux. Il est ouvert aux nageurs de catégorie minimales et plus, quelle que soit leur série d'appartenance, aux nageurs et nageuses licencié(e)s auprès de la Fédération Française de Natation et aux nageurs étrangers retenus.

Les objectifs de l'Association pour cette édition sont :

- de proposer une compétition de qualité avec la présence de nombreux nageurs de très hauts niveaux ;
- de renforcer la place de la natation dans le paysage sportif lyonnais ;
- d'attirer un plus grand nombre de spectateurs spécialistes ou non de la discipline.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi d'accueillir à Lyon une compétition de natation de haut niveau.

Le budget prévisionnel de la 17^e édition s'élève à 16 500 €.

L'Association « Lyon Natation » a formulé une demande de subvention de 5 000 €.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose de lui allouer une aide financière municipale de 3 000 € et de signer avec « Lyon Natation » une convention d'application n° 1 à la convention cadre.

En 2015, l'Association Lyon Natation a perçu une subvention de 3 000 € de la Ville de Lyon pour l'organisation du 16^e Meeting National en bassin de 50 mètres, par délibération n° 2015/806 du 19 janvier 2015.

Vu ladite convention d'application n° 1 ;

Vu l'avis du Conseil des 6^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 3 000 euros est allouée à l'Association « Lyon Natation », dont le siège est situé 63 rue Bellecombe à Lyon 6^e pour l'organisation du « 17^e Meeting National de Lyon Natation », les 26, 27 et 28 février 2016.

2. La convention d'application n° 1 susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association «Lyon Natation», est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense en résultant, soit 3 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme SPANIMAT, opération SPMANI, ligne de crédit n° 42013, article 6574, fonction 415.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT